

Martigny, le 7 octobre 2010

Consultation CDIP

Profil pour les formations complémentaires Enseignement bilingue / en immersion

Réponse du SER

C'est essentiellement dans le secondaire II et/ou dans des endroits spécifiques aux cantons bilingues que des opportunités d'enseignement bilingue / en immersion ont été mises en place. Les enseignantes et enseignants concernés par ces organisations doivent être au bénéfice d'une sérieuse reconnaissance des acquis et de possibilités de formation continue.

Le SER n'estime pas pour autant qu'il faille édicter au niveau national un profil pour les formations complémentaires de l'enseignement bilingue / en immersion, et ce pour plusieurs raisons :

- **Importance de la formation de base**

La tendance actuelle de la CDIP, à multiplier les formations complémentaires ne peut aller qu'en accélérant. En restreignant fortement le volume de la formation initiale et en valorisant les formations complémentaires (rendues indispensables), la CDIP assume le risque de la détérioration de la qualité de l'enseignement. Des enseignantes et des enseignants sous- et/ou partiellement qualifié-e-s vont poser des problèmes d'organisation des établissements, de déficit d'attractivité du métier et de baisse de la qualité des personnes qui s'y destinent. Le SER revendique une formation de base de haut niveau et s'oppose à la multiplication des formations complémentaires opportunistes, propres à générer des hiérarchies factices au sein des établissements (cf. 2.1.c).

- **Flou quant au contenu de la formation complémentaire**

Il ne suffit pas d'une étiquette pour définir la pédagogie nécessaire à la conduite des activités en bilinguisme / immersion. Il n'y a déjà pas de véritable harmonisation des contenus de formation de base dans les HEP, la formation évoquée dans la présente consultation ne va pas faire exception. Les réussites existantes en bilinguisme / immersion répondent toutes à un besoin et à des paramètres locaux assez particuliers. Il n'est pas sûr qu'on puisse les exporter facilement.

Par ailleurs, bilingue / immersif ou pas, c'est le professionnalisme de l'enseignant qui est déterminant. Le reste relève plus des compétences langagières (natives ou non) et des acquis réalisés par l'enseignant en tant que personne.

Encore une fois, s'il fallait distinguer des « mérites » de qualité dans quelque domaine que ce soit, les acquis antérieurs seraient tout aussi importants que le produit de la formation complémentaire.

Par ailleurs, les éléments listés dans le paragraphe 3 comportent des concepts de formation de base et d'autres qui sont loin d'être stabilisés et dont l'approche serait beaucoup plus profitable à toutes et à tous dans le cadre d'une recherche-action. A cet égard, à coûts égaux, un investissement dans le terrain pour l'amélioration de l'apprentissage des langues serait sans doute plus productif.

Comme évoqué lors du « hearing » ayant précédé cette consultation, le SER considère l'enseignement-apprentissage bilingue / en immersion comme devant relever de situations particulières et locales auxquelles il faut prêter la meilleure attention, mais ne nécessite pas l'édiction d'un profil pour une reconnaissance nationale.

Pour le Syndicat des enseignants romands
Georges Pasquier, président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, representing the name Georges Pasquier.